

Image not found or type unknown



Annuler une indivision pour non paiement

Par **vero**, le **28/10/2009** à **11:11**

Bonjour, je suis propriétaire de mon appartement acheté en indivision avec mon ex mari. celui ci n a jamais participé au financement, j ai conservé les relevés de compte le justifiant. actuellement il est recherché pour abandon de famille...sdf sans salaire...j ai peur qu il ne demande sa part de l appartement ou je vis avec notre fille . que puis-je faire comme démarches afin d annuler cette indivision, sachant que je possède toutes les preuves justifiant que j ai assumé seule le paiement. je vous suis très reconnaissante de l aide que vous m apporterez. cordialement